



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMMISSION des COUPES – Sites et horaires des finales
3. COMMISSION des ARBITRES – Bureau du 16 mai 2025
4. GESTION des LITIGES – Restreinte du 16 mai 2025
5. COMPETITIONS SENIORS – Forfait général
6. TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- α soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- α soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le VENDREDI 23 MAI 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 18 MAI 2025** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 30 MAI 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 25 MAI 2025** y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Jean Marie HUYS.



COMMISSION DES COUPES

SITES ET HORAIRES DES DIFFERENTES FINALES



Le samedi 7 juin 2025

Site d'AVION - Salle Roger Blezel - Rue Gressier

15 heures : Finale Alain VERDURE

17 heures : Finale ARTOIS Futsal

Le samedi 14 juin 2025

Site de l'US CHT AVION - Stade Javary - Rue de la Piscine

13 heures 45 : Finale U15 POUILLY

15 heures 30 : Finale U18 LEBAS

17 heures 30 : Finale ARTOIS Challenge Yves ST AUBIN

Site de l'ES LABEUVRIERE - Stade des Sablons - Rue Léon Blum

14 heures 30 : Finale Jean- Louis MALLEZ

16 heures 30 : Finale U16 ARTOIS

Site de l'AS LOISON - Stade Louis Berro - Rue du Stade

14 heures : Finale Vétérans à 8 ARTOIS

15 heures 30 : Finale Vétérans Léonce LOYEZ

17 heures 30 : Finale Vétérans ARTOIS Challenge Jacques PENNINGCK

Le dimanche 15 juin 2025

Site de l'US RUCH CARVIN - Stade Séraphin Cordier - Rue Séraphin Cordier

13 heures 30 : Finale Féminines à 8 ARTOIS

15 heures : Finale Lucas CICA

17 heures : Finale François PLATEAU

Site de ELEU dit LEAUWETTE - Stade Municipal - Rue Henri Darras

14 heures 30 : Finale Didier DEMANDRILLE

16 heures 30 : Finale U18 ARTOIS Daniel DRAMEZ

Site de l'AJ BUCQUOY - Stade Municipal - Chemin du Quesnoy

14 heures 30 : Finale Louis LETEVE

16 heures 30 : Finale U15 ARTOIS Raymond BRICE

Site de l'US LESTREM - Complexe Sportif Val de Lawe - Rue des Mioches

14 heures : Finale Artois U15à8

Le dimanche 22 juin 2025

Site de l'AS FREVENT - Stade Charles Landry - Rue de L'Abattoir

9 heures 30 : Finale U15 TERNOIS

16 heures 30 : Finale U18 TERNOIS

14 heures 30 : Finale SENIORS TERNOIS

16 heures 30 : Finale ARTOIS FEMININES à 11 Challenge Evelyne BAUDUIN

Pour les commissions coupes Jeunes et Seniors

Daniel SION



COMMISSION DES ARBITRES



Réunion du :	Bureau du jeudi 16 mai 2025 à 18 heures 30
Président :	M. Henry MACIUSZCZAK –
Présents :	MM. Frédéric GAULTIER - Michel KLECHA - Serge PAUCHET – Damien PENO - Anthony RINGEVAL – André SOJKA -
Assistent :	MM. Xavier MIQUET – Loïc MOUTON -
Excusé :	M. Mathieu MUSTAR -

√ Le Président au nom de la commission adresse toutes ses félicitations à Monsieur Mathieu MUSTAR pour la naissance de Clément.
Il adresse également les félicitations à Monsieur Julien OBERT pour sa participation en finale de la Coupe Gambardella en tant qu'arbitre assistant.

√ Courrier reçu de monsieur Monsieur Franck DELELIS : lecture.
La CDA l'invitera au séminaire des observateurs pour la saison 2025-2026.

√ Invitation reçue de la CDA Côte d'Opale le 14 juin à 15 heures à CALAIS.

AUDITION – Henry MACIUSZCZAK

1/ Audition d'un arbitre stagiaire

Rappel des faits relatifs au match contexte :

La CDA a été saisie par la commission juridique concernant l'établissement d'une fiche de frais par un arbitre, alors qu'il n'était pas officiellement désigné pour le match.

Éléments rapportés par l'arbitre :

À la demande d'un dirigeant du club visiteur, l'arbitre s'est déplacé sur le lieu du match pour évaluer l'état du terrain. Cette sollicitation fait suite à un arrêté municipal et à un contact entre le club et une personne du District. L'arbitre indique qu'il a accepté de se rendre sur place pour constater la praticabilité du terrain. Après vérification, il conclut que le terrain n'était pas praticable. Il précise qu'aucune feuille de match informatisée (FMI) n'était disponible ce jour-là. Une feuille de match papier a été utilisée, mais il déclare ne pas connaître la procédure d'inscription des informations sur ce support. La fiche de frais a été remplie à la demande des dirigeants du club.

Décision de la commission :

Compte tenu de l'absence de désignation officielle et de la non-régularité de l'intervention, une suspension d'un mois est prononcée à l'encontre de l'arbitre, en lien avec le règlement intérieur pour le motif : "arbitrage sans convocation ni échange de match". Période de suspension : du 15 mai au 15 juin 2025.

2/ Audition d'un arbitre D5 :

Un arbitre, convoqué par la commission, ne s'est pas présenté et n'a pas donné suite à sa convocation. En l'absence de réponse, il est suspendu à titre conservatoire jusqu'à présentation à son audition.

POLE TECHNIQUE – Anthony RINGEVAL – Loic MOUTON

Evolution 2025/2026

Un projet d'évolutions pour la saison 2025-2026 a été présenté au bureau de la CDA.

Après examen, le bureau valide ce projet, qui sera officiellement présenté lors de la réunion générale prévue le samedi 14 juin 2025 à BEAURAINS.

Effectif 2025/2026

Validation du tableau des montées/descentes en lien avec l'étude des effectifs 2025-2026 :

Montée	Descentes
5 montées de D2 à D1	1 descente de D1 à D2
8 montées de D3 à D2	1 descente de D2 à D3
10 montées de D4 à D3	1 descente de D3 à D4
2 montées de DA2 à DA1	Pas de descente de DA1 à DA2

Organisation des demi-finales 2025

Validation des tableaux pour l'organisation des demi-finales 2025.

Foot en marchant à BIACHE SAINT VAAST

Demande reçue de la CRA concernant la mise à disposition d'arbitre pour l'organisation de la 2ème édition du Foot en marchant à BIACHE SAINT VASST le samedi 17 mai 2025.

La CDA valide les 6 arbitres sélectionnés :

1	HUREZ Rene
2	POIVRE Jean Claude
3	TYPRET Jean Paul
4	VANHAUWAERT Jacky
5	RICART Christian
6	CAPET Michel

OBSERVATIONS – Serge PAUCHET

Point sur les observations :

	A faire	Réalisé	Théorique	
Seniors D1	0	29	29	100,00%
Seniors D2	0	28	28	100,00%
Seniors D3	0	30	30	100,00%

Seniors D4	0	32	32	100,00%
Seniors D5	0	30	30	100,00%
Seniors DA1	0	14	14	100,00%
Seniors DA2	0	30	30	100,00%
Seniors Stagiaires N	0	27	27	100,00%
	0	220	220	100,00%

A noter que 2 arbitres seront observés afin d'évaluer leur niveau en lien :

- BILLAUD Franck => retour à l'arbitrage / sera observé en D3 pour proposition à la CDA
- ROBALO Sidney => mutation depuis le District de la Somme / sera observé en D3 pour proposition à la CDA

Les affectations seront validées à la prochaine CDA.

COMMISSION DE DISCIPLINE – Michel KLECHA – Serge PAUCHET

Présentation de 2 dossiers transmis par la discipline :

- un arbitre a reconnu lors de l'audition et par un mail transmis à l'issue à la CDA, la non inscription du carton sur FMI : en application du RI / 2 mois de suspension du 15 mai au 15 juillet 2025.
- un arbitre inscrit des commentaires non adaptés sur les réseaux sociaux d'un club : en application du Règlement Intérieur / comportement non approprié / 1 mois de suspension du 15 mai au 15 juin 2025.

FUTSAL – Frédéric GAULTIER

Les tableaux des finales ont été présentés à la commission : la CDA valide leur contenu.

Examen fédéral futsal – Alexandre LATOUR : la commission prend acte de l'échec d'Alexandre à l'examen. Bien que déçue, la CDA lui renouvelle son soutien et l'encourage dans la poursuite de ses objectifs.

TOUR DE TABLE

Michel KLECHA

- Visite de la salle de BEAURAINS ce jeudi 17 mai 2025.
- Un avis favorable a été transmis par la Mairie de NOYELLES sous LENS pour l'organisation des séminaires de rentrée les 5 et 6 septembre 2025.

Fin de la réunion : 20 heures 45

Prochaine réunion : mardi 3 juin 2025 à 18 heures 30

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District.

Secrétaire de séance
Anthony RINGEVAL

Président de la CDA
Henry MACIUSZCZAK



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 16 mai 2025

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

√ Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

RECTIFICATIF JOURNEES DU 3 ET 4 MAI 2025

SENIORS D6 – POULE D

Rencontre N°28894404 : US CHT AVION (b) – NEUVIREUIL GAVRELLE (b)
1^{er} forfait d'AVION.
NEUVIREUIL GAVRELLE bat AVION par forfait 5/0.
Amende de 25 € à AVION.

U13 FEMININES A 8 – POULE A

Rencontre N°29960265 : OS AIRE SUR LA LYS – FC LILLERS
1^{er} forfait d'AIRE.
LILLERS bat AIRE SUR LA LYS par forfait 5/0.
Amende de 10 € à AIRE.

ADDITIF JOURNEES DU 3 ET 4 MAI 2025

U11 M D4 – POULE N

Rencontre N°29998344 : USO BRUAY (b) – AG GRENNAY
1^{er} forfait de GRENNAY.
BRUAY bat GRENNAY par forfait 5/0.
Amende de 10 € à GRENNAY.

U15 A 8 – POULE D

Rencontre N°29873402 : US ROUVROY (b) – FC GIVENCHY
En application de l'article 2 de l'annexe 8, suite au forfait de l'équipe A de l'US ROUVROY.
FC GIVENCHY bat ROUVROY par forfait 5/0.
Amende de 10 € à ROUVROY.

JOURNEES DU 8 – 10 ET 11 MAI 2025

SENIORS D2 – POULE B

Rencontre N°28651714 : ES SAINTE CATHERINE – ES ANZIN ST AUBIN (b)

Réserves d'avant match de SAINTE-CATHERINE, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 1/1

Amende de 30 € à SAINTE-CATHERINE.

SENIORS D3 – POULE C

Rencontre N°28855469 : USO MEURCHUN (b) – ES SAINT-LAURENT FEUCHY (b)

Réserves d'avant match de SAINT-LAURENT FEUCHY, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 0/2

Amende de 30 € à SAINT-LAURENT FEUCHY.

SENIORS D4 – POULE A

Rencontre N°28652422 : JF GUARBECQUE (b) – US SAINT-POL (c)

Réserves d'avant match de SAINT-POL, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 4/1

Amende de 30 € à SAINT-POL.

SENIORS D5 – POULE A

Rencontre N°28864224 : AS SALOME – CS LIEVIN DIANA (b)

Réserves d'avant match de SALOME, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 30 € à SALOME.

SENIORS D5 – POULE E

Rencontre N°28867023 : US HEUCHIN LISBOURG – UC DIVION (b)

Réserves d'avant match d'HEUCHIN LISBOURG, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 30 € à HEUCHIN LISBOURG.

SENIORS D6 – POULE A

Rencontre N°28867698 : SC ARTESIEN (b) – AS MAROEUIL (b)

Observations d'après match d'ARTESIEN, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 3/2

Amende de 30 € à ARTESIEN.

Rencontre N°28867698 : SC ARTESIEN (b) – AS MAROEUIL (b)

Réserves d'avant match de MAROEUIL, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 3/2

Amende de 30 € à MAROEUIL.

SENIORS D6 – POULE E

Rencontre N°28868621 : FC SERVINS VERDREL (b) – AS FREVENT (b)

Réserves d'avant match de SEVINS VERDREL, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 30 € à SERVINS VERDREL.

Rencontre N°28868621 : FC SERVINS VERDREL (b) – AS FREVENT (b)

Réserves d'avant match de FREVENT, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 30 € à FREVENT.

U18 D2 – POULE A

Rencontre N°29868292 : FC DAINVILLE – HENIN STADE

Réserves techniques d'HENIN STADE, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 1/1

Amende de 30 € à HENIN STADE.

Rencontre N°29868292 : FC DAINVILLE – HENIN STADE

Réserves d'avant match d'HENIN STADE, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 1/1

Amende de 30 € à HENIN STADE.

Rencontre N°29868292 : FC DAINVILLE – HENIN STADE

Réserves d'avant match de DAINVILLE, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 1/1

Amende de 30 € à DAINVILLE.

SENIORS D4 – POULE B

Rencontre N°28652597 : SCF ACHICOURT – ES HAISNES (b)

1^{er} forfait de ES HAISNES.

ACHICOURT bat HAISNES par forfait 5/0.

Amende de 100€ à ES HAISNES.

SENIORS – D5 – POULE E

Rencontre N°2913870 CS PERNES – AFCL BETHUNE LIEBAUT

1^{er} forfait de BETHUNE LIEBAUT.

PERNES bat BETHUNE LIEBAUT par forfait 5/0.

Amende de 60 € à BETHUNE LIEBAUT.

SENIORS D6 – POULE B

Rencontre N°28867960 : US HAM EN ARTOIS – FCC CALONNE RICOUART (c)

2^{ème} forfait de CALONNE RICOUART.

HAM EN ARTOIS bat CALONNE RICOUART par forfait 5/0.

Amende de 60 € à CALONNE RICOUART.

SENIORS D7 – POULE E

Rencontre N°29147303 : ES ALLOUAGNE (b) – ES THIENNES

2^{ème} forfait d'ALLOUAGNE.

THIENNES bat ALLOUAGNE par forfait 5/0.

Amende de 60 € à ALLOUAGNE.

Rencontre N°229147305 : O. LA COMTE – REN. ESTREE /LAMBRES

1^{er} forfait d'ESTREE/LAMBRES

LA COMTE bat ESTREE/LAMBRES par forfait 5/0.

Amende de 60 € à ESTREE/LAMBRES.

VETERANS A 11 – POULE A

Rencontre N°28771575 : FC MONTIGNY – US GRENAY

1^{er} forfait de GRENAY.

MONTIGNY bat GRENAY par forfait 5/0.

Amende de 6 0€ à GRENAY.

VETERANS A 11 – POULE B

Rencontre N°28780241 : CS HABARCQ – US GONNEHEM CHOCQUES

1^{er} forfait de GONNEHEM CHOCQUES.

HABARCQ bat GONNEHEM CHOCQUES par forfait 5/0.

Amende de 60€ à US GONNEHEM CHOCQUES.

Rencontre N°28780266 : US BILLY BERCLAU – FCC CALONNE ROCOUART

2^{ème} forfait de CALONNE RICOUART.

BILLY BERCLAU bat CALONNE RICOUART par forfait 5/0.

Amende de 60 € à CALONNE RICOUART.

VETERANS A 11 – POULE C

Rencontre N°28780528 : FC HERSIN – ENT. VERQUIN

1^{er} forfait de VERQUIN.

HERSIN bat VERQUIN par forfait 5/0.

Amende de 60 € à VERQUIN.

VETERANS A 11 – POULE E

Rencontre N°28782469: AS BREBIERES – US RUCH CARVIN

1^{er} forfait de US RUCH CARVIN.

BREBIERES bat RUCH CARVIN par forfait 5/0.

Amende de 60€ à US RUCH CARVIN.

VETERANS A 11 – POULE F

Rencontre N°28782966 AAE EVIN – ESP. CALONNE LIEVIN

1^{er} forfait de CALONNE LIEVIN.

EVIN bat ESP. CALONNE LIEVIN par forfait 5/0.

Amende de 60 € à CALONNE LIEVIN.

VETERANS A 11 – POULE G

Rencontre N°28783238 : ENT. ASB/ESA – SC SAINT-NICOLAS

1^{er} forfait de ENT. ASB/ESA.

SAINT-NICOLAS bat ENT. ASB/ESA par forfait 5/0.

Amende de 60 € à ENT. ASB/ESA.

FEMININES A 8 – POULE A

Rencontre N°29204686 : FC MONTIGNY – ESP. CALONNE LIEVIN

2^{ème} forfait de CALONNE LIEVIN.

MONTIGNY bat ESP. CALONN LIEVIN par forfait 5/0.

Amende de 60 € à CALONNE LIEVIN.

FEMININES A 8 – POULE B

Rencontre N°29204806 : US LESTREM – ES LAVENTIE

2^{ème} forfait de LAVENTIE.

LESTREM bat LAVENTIE par forfait 5/0.

Amende de 60 € à LAVENTIE.

Rencontre N°29204809 : FC VERQUIGNEUL – ESD ISBERGUES

1^{er} forfait d'ISBERGUES.

VERQUIGNEUL bat ISBERGUES par forfait 5/0.

Amende de 60 € à ISBERGUES.

FEMININES A 8 – POULE D

Rencontre N°29205084 : ENT. ASB/ESA – US GRENAY

2^{ème} forfait de ENT. ASB/ESA.

GRENAY bat ENT. ASB/ESA par forfait 5/0.

Amende de 60 € à ENT. ASB/ESA.

Rencontre N°29205086 : USSM LOOS – SC FOUQUIERES

2^{ème} forfait de LOOS.

FOUQUIERES bat LOOS par forfait 5/0.

Amende de 60 € à LOOS.

U18 D1 – POULE A

Rencontre N°29867944 : CAR. BILLY MONTIGNY – USO BRUAY

1^{er} forfait de BRUAY.

CAR. BILLY MONTIGNY bat BRUAY par forfait 5/0.

Amende de 60 € à BRUAY.

Rencontre N°29867946 : OS AIRE – US SAINT-POL

2^{ème} forfait de SAINT-POL

AIRE bat SAINT-POL par forfait 5/0.

Amende de 60 € à SAINT-POL.

U18 D2 – POULE B

Rencontre N°29868348 : US HESDIGNEUL – USA LIEVIN

3^{ème} forfait de LIEVIN.

HESDIGNEUL bat LIEVIN par forfait 5/0.

Amende de 60 € à LIEVIN.

Rencontre N°29868350 : RC SAINS – ES LAVENTIE

2^{ème} forfait de LAVENTIE.

SAINS bat LAVENTIE par forfait 5/0.

Amende de 60 € à LAVENTIE.

U18 D4 – POULE A

Rencontre N°29869360 : JF GUARBECQUE – FC BUSNES

1^{er} forfait de BUSNES.

GUARBECQUE bat BUSNES par forfait 5/0.

Amende de 60 € à BUSNES.

U17 D1 – POULE A

Rencontre N°29867577 : ESD ISBERGUES - FC MONTIGNY

2^{ème} forfait de MONTIGNY.

ISBERGUES bat MONTIGNY par forfait 5/0.

Amende de 60 € à MONTIGNY.

U17 D2 – POULE C

Rencontre N°29867791 : SUD ARTOIS FOOTBALL – ASBBV

1^{er} forfait de SUD ARTOIS FOOTBALL.

ASBBV bat SUD ARTOIS FOOTBALL par forfait 5/0.

Amende de 60 € à SUD ARTOIS FOOTBALL.

U15 A 8 – POULE D

Rencontre N°29873403 : US ROUVROY – AOSC SALLAUMINES

2^{ème} forfait de SALLAUMINES.

ROUVROY bat SALLAUMINES par forfait 5/0.

Amende de 60 € à SALLAUMINES.

Rencontre N°29873405 : FC GIVENCHY – FC DAINVILLE

2^{ème} forfait de DAINVILLE.

GIVENCHY bat DAINVILLE par forfait 5/0.

Amende de 60 € à DAINVILLE.

U15 D3 - POULE A

Rencontre N°29866520 : JS ECOURT – OF ARRAS

1^{er} forfait d'ARRAS.

ECOURT bat OF ARRAS par forfait 5/0.

Amende de 60 € à ARRAS.

U15 D3 - POULE B

Rencontre N°29866570 : COS MARLES – ENT VERQUIN

2^{ème} forfait de VERQUIN.

MARLES bat VERQUIN par forfait 5/0.

Amende de 60 € à VERQUIN.

U15 D4 – POULE B

Rencontre N°29866688 : FC MONTIGNY (b) – ASSB OIGNIES

1^{er} forfait d'OIGNIES.

MONTIGNY bat OIGNIES par forfait 5/0.

Amende de 60 € à OIGNIES.

Rencontre N°29866690 : USA LIEVIN – AS LOISON

2^{ème} forfait de LOISON.

USA LIEVIN bat LOISON par forfait 5/0.

Amende de 60 € à LOISON.

U15 D5 – POULE C

Rencontre N°29865373 : ES LAVENTIE – AS SAILLY LABOURSE

3^{ème} forfait de SAILLY LABOURSE.

LAVENTIE bat SAILLY LABOURSE par forfait 5/0.

Amende de 60 € à SAILLY LABOURSE.

FUTSAL D1 – POULE A

Rencontre N°29291331 : BETHUNE ESSART FUTSAL (c) – C. DOURGES FUTSAL (b)

2^{ème} forfait de DOURGES FUTSAL.

BETHUNE ESSART FUTSAL bat DOURGES FUTSAL par forfait 5/0.

Amende de 60 € à DOURGES FUTSAL.

FUTSAL D2 – POULE A

Rencontre N°29296600 : FA ARRAS – F. SAINT-VENANT

1^{er} forfait de SAINT-VENANT.

FA ARRAS bat SAINT-VENANT par forfait 5/0.

Amende de 60€ à SAINT-VENANT.

U13 D2 – POULE A

Rencontre N°29998950 : ES BULLY (c) – BETHUNE STADE (b)
2^{ème} forfait de BETHUNE STADE.
BULLY bat BETHUNE STADE par forfait 5/0.
Amende de 20 € à BETHUNE STADE.

U13 D3 – POULE C

Rencontre N°29999253 : O. LA COMTE – US HEUCHIN LISBOURG
1^{er} forfait d'HEUCHIN LISBOURG.
LA COMTE bat HEUCHIN LISBOURG par forfait 5/0.
Amende de 5 € à HEUCHIN LISBOURG.
Match retour à O. LA COMTE.

U13 D3 – POULE D

Rencontre N°29999283 : ES HAINES – SCPP WINGLES
2^{ème} forfait de WINGLES.
HAINES bat WINGLES par forfait 5/0.
Amende de 20 € à WINGLES.

U13 – D3 – POULE G

Rencontre N°30014039 : ESD ISBERGUES – FC CAMBLAIN CHATELAIN
3^{ème} forfait de CAMBLAIN CHATELAIN.
ISBERGUES bat CAMBLAIN CHATELAIN par forfait 5/0.
Amende de 30 € à CAMBLAIN CHATELAIN.
Match retour à ISBERGUES.

U13 D3 – POULE K

Rencontre N°29999511 : US GONNEHEM CHOCQUES (b) - ESD ISBERGUES (b)
1^{er} forfait de GONNEHEM CHOCQUES.
USBERGUES bat GONNEHEM CHOCQUES par forfait 5/0.
Amende de 10 € à GONNEHEM CHOCQUES.

U13 D4 – POULE E

Rencontre N°30009845 : ES HAINES – USSM LOOS EN GOHELLE
1^{er} forfait de LOOS.
HAINES bat LOOS par forfait 5/0.
Amende de 5 € à LOOS EN GOHELLE.

U13 D4 – POULE G

Rencontre N°29999848 : USO DROCOURT – AAE DOURGES
1^{er} forfait de DOURGES.
DROCOURT bat DOURGES par forfait 5/0.
Amende de 10 € à DOURGES.

U13 – D4 – POULE H

Rencontre N°29999880 : UC DIVION (b) – AS CAUCHY A LA TOUR
1^{er} forfait de CAUCHY.
DIVION bat CAUCHY par forfait 5/0.
Amende de 10 € à CAUCHY.

U13 – D4 – POULE J

Rencontre N°29999970 : ES LABEUVRIERE – FC LA COUTURE
1^{er} forfait de LABEUVRIERE.
LA COUTURE bat LABEUVRIERE par forfait 5/0.
Amende de 10 € à LABEUVRIERE.

U13 D4 – POULE Q

Rencontre N°30000205 : FC MONTIGNY (d) - FC CUINCHY
3^{ème} forfait de CUINCHY.
MONTIGNY bat CUINCHY par forfait 5/0.
Amende de 15 € à CUINCHY.

U13 – D4 – POULE R

Rencontre N°30000236 : FCE LA BASSEE (b) – AFC LIBERCOURT
3^{ème} forfait de LA BASSEE.
LIBERCOURT bat LA BASSEE par forfait 5/0.
Amende de 30 € à LA BASSEE.

U11M D3 – POULE B

Rencontre N°29997415 : AS BEURAINS (c) – AS BREBIERES (b)
1^{er} forfait de BREBIERES.
BEURAINS bat BREBIERES par forfait 5/0.
Amende de 10 € à BREBIERES.
Match retour à BEURAINS.

U11M D3 – POULE M

Rencontre N°29997767 : USSM LOOS – US ABLAIN
2^{ème} forfait d'ABLAIN.
LOOS bat ABLAIN par forfait 5/0.
Amende de 20 € à ABLAIN.
Match retour à LOOS.

U11M D4 – POULE A

Rencontre N°29997828 : AS BEURAINS (d) – AS BAPAUME (b)
2^{ème} forfait de BAPAUME.
BEURAINS bat BAPAUME par forfait 5/0.
Amende de 20 € à BAPAUME.
Match retour à BEURAINS.

U11M D4 – POULE L

Rencontre N°29998247 : FC AUCHEL – AS VENDIN
2^{ème} forfait de VENDIN.
AUCHEL bat VENDIN par forfait 5/0.
Amende de 20 € à VENDIN.
Match retour à AUCHEL.

U11M D4 – POULE P

Rencontre N°29998406 : FC DAINVILLE (b) – JS ECOURT (b)
2^{ème} forfait de DAINVILLE.
ECOURT bat DAINVILLE par forfait 5/0.
Amende de 20 € à DAINVILLE.

U11M D4 – POULE S

Rencontre N°29998554 : US PAS (b) – US MONDICOURT

1^{er} forfait de MONDICOURT.

PAS EN ARTOIS bat MONDICOUORT par forfait 5/0.

Amende de 5 € à MONDICOURT.

Match retour à PAS.

U11M D4 – POULE T

Rencontre N°29998583 : AS TINCQUIZEL – AS VALLEE DE LA TERNOISE

1^{er} forfait de TINCQUIZEL.

VALLEE DE LA TERNOISE bat TINCQUIZEL par forfait 5/0.

Amende de 5 € à TINCQUIZEL

VETERANS A 8 – POULE C

Rencontre N°28784131 : ESD ISBERGUES – CS HABARCQ

1^{er} forfait d'HABARCQ.

ISBERGUES bat HABARCQ par forfait 5/0.

Amende de 60 € à HABARCQ.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :
Nathalie COCKENPOT.



Le Secrétaire de la Commission :
Marc TINCHON.



Les décisions concernant les dossiers des 8 – 10 et 11 mai paraîtront au plus tard sur le site du District pour le vendredi 23 mai 2025.



COMPETITIONS SENIORS



√ Forfait général du CS PERNES en SENIORS D7 – GROUPE E – Amende de 55 euros.

Le Président de la Commission :
Jean Luc BERNARD.



TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



24 mai

AS SAILLY LABOURSE

U10/U11